



CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2026

Relevé de décisions

Le Conseil municipal de La Vancelle s'est réuni en séance publique le 23 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur Thomas BELLICAM, Maire.

Présents :

M. Thomas BELLICAM, Maire,

M. Yves DUSSOURD, Mme. Dorothée DUTTER, Adjointes au Maire

Mme. Margaux TISSIER, M. Nicolas HELIER, M. René TOUSSAINT, Conseillers municipaux

Conseillère municipale absente excusée ayant donné procuration à M. Frédéric KILCHER :

Mme Stéphanie JUND

Conseillère municipale absente excusée : Mme Rachel KATAMNA

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Margaux TISSIER est désignée secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 05 août 2026

Le procès-verbal de la séance du 05 août 2026 est approuvé.

Adopté à l'unanimité.

3. Création d'un emploi d'adjoint technique territorial contractuel

Adopté à l'unanimité.



4. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur les parcelles Section 03, n°329/75, Rue Belle Vue et Section 03, n°330/78, Rue Belle Vue dans le cadre de la mutation.

Adopté à l'unanimité.

4. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur la parcelle Section 03, n°159, Rue du Général de Gaulle dans le cadre de la mutation.

Adopté à l'unanimité.

5. Rapport d'activités 2025 – Territoire d'Énergie Alsace

Prise d'acte

6. Etat des lieux et perspectives sur la ressource en eau

Prise d'acte

Le secrétaire de séance
Mme Margaux TISSIER

Le Maire
Thomas BELLICAM

